

GUIDE



# Livret d'accompagnement des tuteurs-terrain en établissement.



**ACADÉMIE  
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Sommaire

Présentation

Obligations d'assiduité

## **Organisation du travail entre le tuteur et le stagiaire**

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

Compétences communes à tous les professeurs

## **Calendrier du travail entre tuteur et stagiaire**

Une cinquantaine d'heures de travail en commun

Les temps de l'appréciation des compétences par le tuteur d'établissement

## **Outils d'accompagnement**

Accompagnement - Suivi - Formation

## **Le rôle de l'inspecteur**

## **Contacts**

## **Annexes**

### **Annexe 1. Les compétences professionnelles**

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

### **Annexe 2. Les compétences des professeurs**

Tableaux de degrés de maîtrise des compétences des professeurs

### **Annexe 3. Les compétences « cœur de métier »**

Cadre des interventions possibles et des observables

### **Annexe 4. Auto-positionnement du stagiaire**

Aide à l'auto-positionnement du stagiaire et propositions éventuelles de formation

### **Annexe 5. Outil d'accompagnement : descripteurs des degrés d'acquisition des**

compétences à l'entrée dans le métier

Les professeurs stagiaires bénéficient d'un accompagnement et d'un plan de formation personnalisés :

- Accompagnement par un tuteur de l'Éducation Nationale, dit de terrain, qui vous aidera au quotidien dans les différents aspects de votre enseignement et de votre implication dans l'établissement où vous allez exercer cette année : nous tenons ici à remercier chacun d'entre eux et chacune d'entre elles d'avoir accepté cette mission si importante ;
- Plan de formation adapté : plusieurs journées de formation pendant l'année (stagiaires à 100%) ou formation à mi-temps à l'INSPE (stagiaires à 50%) ;
  - > Pour les stagiaires à 50% un tuteur de l'INSPE, qui sera plus spécifiquement responsable du suivi de la formation et de l'accompagnement de la rédaction d'un écrit réflexif.



Les informations sont rassemblées et organisées autour des axes suivants :

- > L'organisation du travail entre le tuteur terrain et le stagiaire
- > Les missions des tuteurs
- > Les outils d'accompagnement
- > Le cadre de l'établissement, le rôle du chef d'établissement
- > Le rôle de l'inspecteur
- > Contacts et annexes

Vous trouverez également dans ce livret une liste de vos différents interlocuteurs et de leur champ de compétences.

# Obligation d'assiduité

Les fonctionnaires-stagiaires sont salariés et tenus d'être présents en établissement et en formation (cours à l'université et à l'INSPE et/ou formation académique) jusqu'à la fermeture de l'établissement.

En cas d'absence en établissement ou en formation (académique ou à l'INSPE), le stagiaire devra fournir un arrêt de travail aux deux services administratifs concernés (établissement scolaire et INSPE [meef2d.espe@univ-orleans.fr](mailto:meef2d.espe@univ-orleans.fr)) sous 48 heures.

En cas d'absence programmée à l'INSPE (conseil de classe / rencontre parents-professeurs), une demande d'autorisation d'absence doit être adressée accompagnée des pièces justificatives, à l'aide de l'imprimé téléchargeable sur le site de l'INSPE au moins 7 jours avant la date d'absence.

# Organisation du travail entre tuteur et stagiaire

---

Le lien entre le tuteur d'établissement et le stagiaire dépend naturellement de la formation initiale du stagiaire, de son expérience passée, de sa rapidité à construire des compétences professionnelles (compétences professionnelles en annexe 1).

Cependant, dans un souci de progressivité dans le développement de ces compétences professionnelles, certaines d'entre elles seront priorisées en début d'année :

## **Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation**

- > Compétence 2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- > Compétence 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- > Compétence 10. Coopérer au sein d'une équipe

## **Compétences communes à tous les professeurs**

- > P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
  - > P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
-

## Une cinquantaine d'heures de travail en commun

Septembre	Des temps de réflexion communs en amont pour préparer le cours du stagiaire.	Le stagiaire doit impérativement assister à plusieurs séances de son tuteur.	Le tuteur doit observer son stagiaire en situation une dizaine de fois et faire une analyse en aval pour apporter des conseils renforçant les compétences professionnelles.
Octobre			
Novembre			
Décembre			
Janvier	Temps qui s'espacent au fur et à mesure de l'année.	Le stagiaire pourra observer des séances de sa discipline chez d'autres collègues de son établissement si cela est possible.	Une observation faite par le tuteur dans la classe du stagiaire toutes les trois semaines environ.
Février			
Mars	Les temps d'observation seront naturellement complétés par des échanges informels.	Il lui est vivement conseillé d'assister à des séances dans d'autres disciplines et/ou dans d'autres niveaux de classe.	
Avril			
Mai			
Juin			

## Les temps de l'appréciation des compétences par le tuteur d'établissement

Septembre		Le tuteur appréciera tout au long de l'année la progression dans la maîtrise de ces compétences (une avancée, une stagnation voire un recul éventuel).  Des observables du « cœur de métier » sont indiqués en annexe 3.
Mi-octobre	Entretien du stagiaire avec le tuteur d'établissement : fiche d'auto-positionnement à remplir par la tutrice / le tuteur d'établissement avec son stagiaire sous couvert du chef d'établissement (annexe 4). Pour réunion de novembre.	
Novembre	Réunion (tuteur d'établissement, tuteur INSPE, inspection). Orientations pour la suite de l'année, points à travailler / besoins, formations proposées éventuellement.	
Décembre		
Janvier	Bilan intermédiaire des compétences professionnelles et suivi de stage établi par le tuteur d'établissement.  Réunion (tuteur d'établissement, tuteur INSPE, inspection). Points à travailler, visite supplémentaire éventuelle.	
Février-avril		
Mai	Rapport final sur le niveau de maîtrise des compétences professionnelles atteint par le stagiaire et son évolution dans l'année envoyé aux inspecteurs.	
Juin		

# Organisation du travail entre tuteur et stagiaire

Le cadre de la formation des stagiaires s'appuie sur le référentiel de compétences de juillet 2013 (BO n° 30 du 25 juillet 2013) (annexe 1).

Tout stagiaire a un tuteur d'établissement. Certains sont accompagnés également d'un tuteur INSPE.

Tuteur d'établissement
<p>Pour une bonne intégration dans l'équipe :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Lieux, salles, clés, logistique (photocopies...).</li><li>&gt; Apprentissage de l'utilisation de l'ENT, du logiciel Pronote et/ou autres outils utilisés par l'établissement...</li></ul>
<p>Dans l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Il conseille le stagiaire dans la conception de son enseignement en amont de l'intervention auprès des élèves. La fonction relève de l'approche didactique de la discipline, de l'organisation de la classe et du travail scolaire demandé.</li><li>&gt; Il participe à des temps d'observations réciproques de séances, des temps d'analyse en commun.</li><li>&gt; Il aide à l'analyse des pratiques. Après les séances d'enseignement, l'analyse permet, par un retour réflexif, d'identifier les points qui ont facilité l'apprentissage des élèves et ceux qui l'ont limité.</li><li>&gt; Il peut être présent à la visite du tuteur INSPE lorsque cela s'applique.</li><li>&gt; Il peut aider à la mise en place du protocole expérimental pour l'écrit réflexif, si besoin.</li><li>&gt; Il aide, soutient, est à l'écoute, rassure, stimule, avertit si besoin et met en place des remédiations.</li><li>&gt; Suivi sur l'année : auto-positionnement du stagiaire suivi d'un entretien, en octobre pour un premier point sur les besoins du stagiaire (annexe 4).</li><li>&gt; Bilan intermédiaire avec les inspecteurs et les tuteurs INSPE en janvier.</li><li>&gt; Rapport final sur le niveau de maîtrise des compétences professionnelles atteint par le stagiaire et son évolution dans l'année, envoyé aux inspecteurs.</li></ul>

**Le cadre de la formation est celui du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation du BO n° 30 du 25 juillet 2013 dont les grands titres sont rappelés en annexe 1.**

Ces compétences comportent deux volets.

- > Les compétences communes à tous les professeurs et personnels de l'éducation : il s'agit de compétences partagées avec tous les acteurs de l'éducation dans les établissements. Pour ces compétences, le tuteur sera aidé par le chef d'établissement. Mais beaucoup d'entre elles sont directement mises en œuvre face aux élèves et le tuteur pourra par ses observations amener le stagiaire à travailler aussi sur ces compétences-là. Il ne faut pas les négliger.
- > Les compétences communes à tous les professeurs : ces 5 compétences forment le cœur du métier et de la formation initiale.

Pour travailler avec le stagiaire sur ces 5 compétences (P1 à P5), les annexes 2 et 3 proposent deux outils élaborés en commun INSPE / académie.

- > Des tableaux sur les items de ces 5 compétences, avec à chaque fois 4 niveaux de maîtrise. Ces tableaux sont des éléments indicatifs pour positionner le stagiaire au cours de l'année. Cela contribue à son évaluation formative.
- > Un tableau indiquant des interventions possibles et des observables pour chaque compétence.

Il ne s'agit nullement de faire avec le stagiaire tout ce qui est indiqué. Il s'agit, en fonction de l'avancée du stagiaire dans sa maîtrise des compétences didactiques et pédagogiques, du contexte local et des opportunités, de sensibiliser le stagiaire à cette dimension de son métier. Cette dimension du métier est reprise dans les 14 compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation.

L'établissement est un collectif, dont le calendrier est riche et où les stagiaires peuvent trouver des appuis, notamment auprès de l'équipe de direction, particulièrement pour leur formation aux compétences communes à tous les professeurs et personnels de l'éducation (voir annexe 1).

## **Accompagnement - Suivi - Formation**

L'équipe de direction a un rôle d'accueil et d'intégration et veille à assurer au stagiaire des conditions de travail les plus satisfaisantes possibles. Elle participe à la formation du stagiaire.

Le chef d'établissement rappelle si nécessaire au stagiaire les exigences du métier, concernant le positionnement de l'adulte référent, la ponctualité, l'assiduité en classe et aux réunions, l'application du règlement intérieur et l'implication dans la communauté éducative.

En octobre-novembre, il signe la fiche « Aide à l'auto-positionnement du stagiaire et propositions éventuelles de formation » et donne son avis (annexe 4).

En fin d'année, il formule aussi un avis sur les compétences du stagiaire, avis qui est une des pièces du dossier de titularisation.

Les inspecteurs du second degré participent à la réalisation, la régulation et l'évaluation de l'année de stage.

Ils formulent un avis sur les compétences du stagiaire en fin d'année, avis qui est une des pièces du dossier de titularisation.

En cas de difficulté du stagiaire, il est possible de solliciter auprès de l'inspection, en lien avec le chef d'établissement, une visite. Elle peut être assurée par un enseignant référent ou formateur, un chargé de mission, l'inspecteur lui-même.

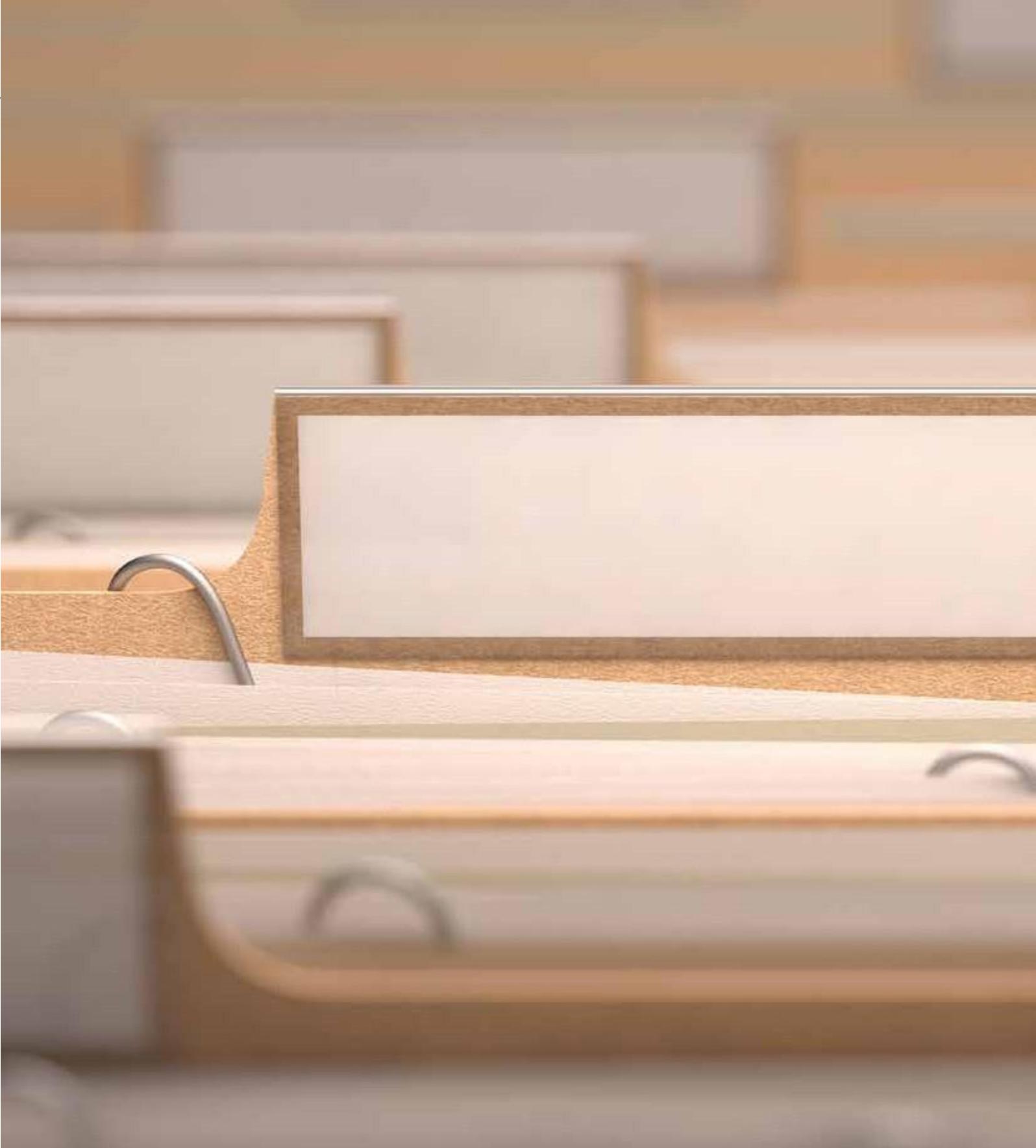
## Contacts

Vous pouvez solliciter des aides de la part :

- > De l'inspecteur : [ce.ipr@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.ipr@ac-orleans-tours.fr) ou directement sur son adresse professionnelle pour des questions pédagogiques et didactiques.
- > De l'EAFC : [ce.eafc@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.eafc@ac-orleans-tours.fr)
- > Du tuteur INSPE, des formateurs, des responsables de formation.

Pour les tuteurs d'établissement, informations utiles concernant l'INSPE sur le site : <https://www.univ-orleans.fr/fr/inspe/tuteurs-du-2d-degre>

---



## **Annexes**

---

## Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Compétence (définition Parlement européen) : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

### Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

#### Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

1. Faire partager les valeurs de la République
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

#### Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
4. Prendre en compte la diversité des élèves
5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication
8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

#### Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

10. Coopérer au sein d'une équipe
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative
12. Coopérer avec les parents d'élèves
13. Coopérer avec les partenaires de l'école
14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

### Compétences communes à tous les professeurs

#### Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

- P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

#### Les professeurs, praticiens experts des apprentissages

- P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

# Annexe 2. Les compétences du professeur

## Tableaux de degrés de maîtrise des compétences des professeurs

Ces tableaux ont été établis par un groupe de réflexion comportant des inspecteurs et des formateurs INSPE. Ils couvrent les cinq compétences communes à tous les professeurs, exposées dans le référentiel indiqué en annexe 1, compétences qui concernent bien sûr les professeurs stagiaires, mais aussi tous les autres. Ils seront explicités lors des journées de rencontres des tuteurs avec les inspecteurs et les formateurs INSPE.

Ils donnent un premier cadre de réflexion sur le nouveau référentiel de compétences professionnelles, autour de quatre degrés de maîtrise, établis de façon générale et pas seulement pour la formation initiale. Ils sont évolutifs.

### P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

#### Item 1. Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques

Insuffisant	Ne connaît pas les savoirs disciplinaires indispensables à son enseignement.	
À développer	Connaît les savoirs disciplinaires indispensables à son enseignement. Identifie quelques éléments didactiques de sa discipline susceptibles de poser fréquemment problème aux élèves.	
Satisfaisant	Connaît les savoirs disciplinaires indispensables à son enseignement, connaît les compétences visées et obstacles didactiques et les intègre partiellement dans la construction de ses séquences en cherchant à faire progresser son enseignement.	
Remarquable	A une connaissance approfondie des savoirs disciplinaires, des compétences visées et obstacles didactiques. Les utilise pour organiser son enseignement de manière à assurer une progression cohérente, en s'intéressant aux apports de la recherche pour faire progresser son enseignement.	

#### Item 2. Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant

Insuffisant	Ne connaît pas les textes officiels concernant sa discipline (compétences et connaissances des élèves) et le socle commun.	
À développer	Connaît les textes officiels concernant sa discipline dans les différents cycles (compétences et connaissances des élèves) et le socle commun.	
Satisfaisant	Connaît les textes officiels concernant sa discipline (compétences et connaissances des élèves) dans les différents cycles et cherche à les articuler avec le socle commun.	
Remarquable	Connaît les textes officiels concernant sa discipline dans les différents cycles (compétences et connaissances des élèves), les articule avec le socle commun. S'appuie sur les apprentissages des cycles précédents, prend en compte les apprentissages des cycles suivants.	

#### Item 3. Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement

Insuffisant	N'établit pas de liens entre sa discipline et les autres.	
À développer	Connaît les grandes caractéristiques des programmes des autres disciplines et leur intérêt.	
Satisfaisant	Connaît les enjeux des programmes des autres disciplines (connaissances, compétences). Établit des liens entre sa discipline et les autres dans la conception de son enseignement.	
Remarquable	Connaît les enjeux des programmes des autres disciplines (connaissances, compétences). Participe à la conception de projets interdisciplinaires, basés sur des compétences transversales.	

# Annexe 2. Les compétences du professeur

## P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

### Item 1. Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves

Insuffisant	Utilise un langage peu clair ou incorrect. La communication du professeur fait obstacle à la compréhension des élèves et pose problème dans le fonctionnement de la classe.	
À développer	Utilise une langue écrite et orale correcte permettant une communication courante efficace dans la classe.	
Satisfaisant	Utilise un langage scientifiquement rigoureux, adapté à la compréhension des élèves mais aussi à la formation visée.	
Remarquable	Est capable d'adapter son langage en fonction d'auditoires et de situations variés en préservant sa rigueur scientifique.	

### Item 2. Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite

Insuffisant	N'intègre pas dans son enseignement d'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite.	
À développer	Intègre dans les situations proposées en classe une prise en compte de la formation des élèves à la maîtrise de la langue, à l'oral comme à l'écrit, par une vigilance sur la correction de la langue.	
Satisfaisant	A des connaissances ou une réflexion sur les processus et difficultés d'apprentissage de la langue orale et écrite pour les élèves ; en tient compte dans la conception des activités d'expression des élèves. Incite les élèves à développer leurs capacités et à corriger leurs erreurs sur la langue écrite et orale.	
Remarquable	A des connaissances sur les processus et difficultés d'apprentissage de la langue écrite et orale. Utilise ces repères pour construire son enseignement et l'adapter aux besoins repérés des élèves concernant la maîtrise de la langue.	

### Item 3. Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève

Insuffisant	Est en difficulté dans sa communication professionnelle avec les parents d'élèves ou d'autres acteurs.	
À développer	Est capable de se mettre à portée des parents et des autres acteurs pour décrire le fonctionnement de son enseignement.	
Satisfaisant	Est capable de prendre du recul pour expliciter sa pratique et ses choix professionnels dans un registre compréhensible et éclairant pour les parents et les autres acteurs.	
Remarquable	Est capable de prendre du recul pour expliciter et justifier ses choix d'enseignement en s'appuyant sur des références théoriques ou institutionnelles. Est capable d'adapter son niveau d'explicitation à des interlocuteurs divers.	

## Annexe 2. Les compétences du professeur

### P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

**Item 1. Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation**

Insuffisant	Conduit des séquences de classe indépendamment des programmes et des caractéristiques des élèves.	
À développer	Connait les textes officiels et applique les exigences de contenus sans les mettre en lien avec les caractéristiques des élèves qu'il a su identifier. Planifie un enseignement en décalage avec une réelle progression des futurs apprentissages.	
Satisfaisant	Planifie son enseignement à partir de l'évaluation diagnostique pour élaborer une programmation avec des objectifs précis et des contenus variés et adaptés. Construit une progression à partir des textes-programmes et des caractéristiques des élèves.	
Remarquable	S'appuie sur les textes programmes, les projets pédagogiques pour adapter son enseignement aux besoins spécifiés des élèves. S'appuie sur l'évaluation diagnostique pour élaborer une programmation et met en place des stratégies d'étayage (évaluation formative et formatrice) pour construire une progression des futurs apprentissages.	

**Item 2. Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers**

Insuffisant	N'adapte pas les objectifs et les contenus aux besoins des élèves. Le rythme de travail est imposé aux élèves. L'enseignement proposé est inadapté et les situations en décalage avec les besoins des élèves.	
À développer	Connait les rythmes et les processus d'apprentissage mais propose un même rythme à toute la classe. L'enseignement est identique quels que soient les besoins identifiés.	
Satisfaisant	Connait les rythmes et les processus d'apprentissage et identifie les besoins de ses élèves à partir d'évaluations précises et critériées. Différencie son enseignement par la mise en place de situations adaptées et cohérentes par rapport aux besoins spécifiés.	
Remarquable	Connait les rythmes et les processus d'apprentissage de tous les élèves ainsi que leurs besoins. Différencie et adapte son enseignement, met en place des situations qui conviennent à tous les élèves. Équité pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.	

**Item 3. Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances**

Insuffisant	Ignore les représentations sociales de sa classe et les difficultés qui peuvent en découler.	
À développer	Connait les caractéristiques sociales du public mais n'en tient pas compte. Ne traite pas les difficultés vécues par les élèves dans l'accès aux connaissances.	
Satisfaisant	Connait les caractéristiques sociales du public et prend en compte les différences pour traiter les difficultés rencontrées par les élèves au regard de leurs représentations sociales.	
Remarquable	Connait les caractéristiques sociales du public scolaire. Sait remédier aux difficultés dues à cette diversité et hétérogénéité. Adapte son enseignement à la diversité sociale des élèves.	

## Annexe 2. Les compétences du professeur

### Item 4. Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées

Insuffisant	Ne connaît pas les approches didactiques, indispensables pour traiter sa discipline.	
À développer	Connait les approches didactiques et les textes officiels de façon superficielle et incomplète. Traite sa discipline sur des présupposés. Les choix didactiques sont inadaptés aux compétences visées.	
Satisfaisant	Connait les approches didactiques et les textes officiels, traite sa discipline au regard de ses connaissances didactiques et institutionnelles. Fait des choix pertinents pour atteindre une compétence spécifique mais ne sait pas les adapter.	
Remarquable	Connait les approches didactiques (outils permettant d'élaborer une leçon en EPS). Connait les compétences exigibles dans les textes officiels. Traite une discipline pour atteindre une compétence spécifique. Fait les bons choix didactiques pour s'adapter aux compétences visées.	

### Item 5. Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées

Insuffisant	Ignore les compétences transversales.	
À développer	Connait les compétences transversales mais propose des séquences en décalage avec ces dernières ou non appropriées à celles choisies.	
Satisfaisant	Connait les compétences transversales et met en place des situations d'enseignement pour favoriser l'acquisition et le réinvestissement des compétences transversales.	
Remarquable	Met en place des situations d'enseignement pour permettre aux élèves de réinvestir les compétences transversales. Incite les élèves à développer des compétences transférables dans d'autres disciplines et plus tard.	

## P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

### Item 1. Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance

Insuffisant	Ne considère pas ses élèves. N'établit aucune relation avec eux.	
À développer	Adopte une attitude respectueuse face à ses élèves. Construit une relation avec ses élèves mais pas d'interaction.	
Satisfaisant	Met en place une pédagogie bienveillante et donne des responsabilités aux élèves. Construit des interactions avec ses élèves.	
Remarquable	Identifie et prend en compte les caractéristiques des élèves, établit avec eux des interactions didactiques et pédagogiques. Est à l'écoute de tous et de chacun et construit un climat de classe bienveillant permettant une relation de confiance.	

### Item 2. Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités

Insuffisant	Le climat instauré ne permet pas les apprentissages.	
À développer	Construit un climat propice aux apprentissages mais le fonctionnement de la classe n'est pas pertinent au regard des activités proposées.	
Satisfaisant	Connait les théories et déterminants des conditions d'apprentissage et de motivation des élèves. Construit un climat propice aux apprentissages et adapte sa démarche d'enseignement au public scolaire accueilli.	
Remarquable	S'appuie sur les théories et déterminants de l'apprentissage, de la motivation pour construire un climat propice aux apprentissages. Connait les lois concernant les droits de l'enfant. La démarche d'enseignement engendre un fonctionnement efficace de la part des élèves. Est équitable et respecte les règles (légitimité, autorité).	

## Annexe 2. Les compétences du professeur

### Item 3. Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages

Insuffisant	N'a pas d'objectif d'apprentissage.	
À développer	Les objectifs d'apprentissage sont fixés sans prendre en compte les spécificités du public scolaire accueilli.	
Satisfaisant	Connait les différentes modalités d'apprentissage des élèves. Communique clairement ses attentes. Les objectifs fixés sont explicites et adaptés aux besoins des élèves. Les élèves donnent du sens aux apprentissages.	
Remarquable	Fixe des objectifs adaptés à la diversité des élèves. Connait les différentes modalités d'apprentissage des élèves. Identifie et prend en compte les motifs d'agir de chacun et propose un enseignement adapté. Développe une pédagogie du projet. Communique clairement ses attentes. Reste ouvert aux intérêts et au sens des apprentissages pour l'élève.	

### Item 4. Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs

Insuffisant	Ne fait pas participer les élèves, le cours est exclusivement magistral et descendant.	
À développer	Fait participer les élèves mais ne permet pas une implication de ces derniers en termes d'échanges collaboratifs. La communication se fait uniquement entre l'enseignant et les élèves.	
Satisfaisant	Connait les formes de groupement adaptées à la participation des élèves. Incite à la participation entre pairs et fait verbaliser les élèves.	
Remarquable	Connait les techniques d'enseignement permettant la communication et l'implication de ses élèves. Connait les formes de groupement adaptées à la participation des élèves. Fait verbaliser les élèves. Est médiateur de la participation et de collaboration entre pairs.	

### Item 5. Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques

Insuffisant	Ne connait pas les règles de sécurité.	
À développer	Connait les règles de sécurité mais n'est pas toujours attentif à leur mise en œuvre.	
Satisfaisant	Connait les principes de sécurité et les transmet aux élèves dans le cadre des situations d'apprentissage. Adopte une posture sécuritaire.	
Remarquable	Connait les principes de sécurité (active/passive) dans les différentes situations d'enseignement et d'apprentissage. Établit une charte de la sécurité avec ses élèves (éducation à la sécurité). Adopte une posture sécuritaire (montrer l'exemple).	

## Annexe 2. Les compétences du professeur

### Item 6. Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent

Insuffisant	N'intervient pas en cas de comportement déviants ou d'incidents critiques.	
À développer	Reconnait les comportements déviants et les incidents critiques mais ne sait pas intervenir efficacement pour y remédier.	
Satisfaisant	Reconnait les comportements déviants et les incidents critiques mais ne sait pas les anticiper. A des connaissances générales sur la psychologie de l'adolescent et de l'enfant. Intervient efficacement mais au détriment du temps accordé aux activités des élèves.	
Remarquable	Reconnait les comportements déviants et leurs signes précurseurs, sait les anticiper avant qu'ils ne perturbent le groupe classe. A des connaissances générales sur la psychologie de l'adolescent et de l'enfant. Identifie les comportements à risques et prévient les incivilités. Adopte une posture d'expert.	

### P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

#### Item 1. En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin de mieux assurer la progression des apprentissages

Insuffisant	N'identifie pas les difficultés des élèves.	
À développer	Repère certaines difficultés des élèves mais construit des séquences indépendamment de celles-ci.	
Satisfaisant	Construit des séquences et organise la progression des apprentissages à partir de l'analyse des difficultés des élèves.	
Remarquable	Propose un enseignement individualisé qui s'articule autour des différentes modalités de l'évaluation.	

#### Item 2 Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences

Insuffisant	N'utilise pas d'outils d'évaluation.	
À développer	Utilise des outils d'évaluations des acquis.	
Satisfaisant	Conçoit et utilise des outils d'évaluation des acquis et des progrès.	
Remarquable	Conçoit et utilise des outils d'évaluation diagnostique et des évaluations par compétences, connus des élèves.	

#### Item 3. Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis

Insuffisant	Ne tient pas compte des résultats des élèves.	
À développer	Repère les réussites et les erreurs.	
Satisfaisant	Analyse les réussites et les erreurs pour concevoir des activités de remédiation	
Remarquable	Organise les activités de remédiation et de consolidation à partir d'une observation fine des réussites et des erreurs des élèves.	

## Annexe 2. Les compétences du professeur

### Item 4. Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation

Insuffisant	Ne présente pas les principes de l'évaluation à ses élèves.	
À développer	Présente les outils d'évaluation.	
Satisfaisant	Les élèves connaissent les outils et comprennent les principes à partir desquels ils sont évalués.	
Remarquable	Les élèves sont impliqués activement et participent à leur évaluation.	

### Item 5 Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes

Insuffisant	Ne participe pas régulièrement aux réunions et ne remplit pas les bulletins scolaires.	
À développer	Participe aux réunions et complète les bulletins scolaires.	
Satisfaisant	Se montre disponible pour les parents d'élèves. Explicite les résultats au regard des objectifs.	
Remarquable	Communique systématiquement aux élèves et aux parents des éléments personnalisés permettant d'identifier les performances des élèves par rapport aux attendus des programmes.	

### Item 6. Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation

Insuffisant	Ne tient pas compte du projet d'orientation de ses élèves.	
À développer	Ne relie pas l'évaluation des progrès et des acquis des élèves à leur projet d'orientation.	
Satisfaisant	Relie fréquemment les acquis des élèves et leur projet d'orientation.	
Remarquable	Présente une analyse des performances de l'élève adaptée à son projet d'orientation.	

# Annexe 3. Les compétences « cœur de métier »

## Cadre des interventions possibles et des observables

Compétences communes à tous les professeurs.

Compétences	Cadre de l'intervention du tuteur d'établissement
<b>Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune</b>	
P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Vérifier la rigueur scientifique et la précision des contenus, des réponses apportées aux élèves, de la trace écrite.</li><li>&gt; Identifier d'éventuelles lacunes scientifiques et, le cas échéant, inciter le stagiaire à les combler.</li><li>&gt; Vérifier la pertinence des choix didactiques.</li></ul>
P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Vérifier chez le stagiaire la précision et la clarté de la langue écrite et orale (niveau de langage, clarté des consignes...) et l'exemplarité du langage disciplinaire.</li><li>&gt; Être attentif au travail sur la maîtrise de la langue, écrite et orale, que le stagiaire fait avec les élèves dans toutes les situations d'apprentissage.</li><li>&gt; Aider à l'identification des difficultés des élèves et des remédiations à y apporter concernant la langue.</li></ul>
<b>Les professeurs, praticiens experts des apprentissages</b>	
P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Vérifier la cohérence des programmations et des constructions de séquences et séances.</li><li>&gt; Identifier et développer la capacité du stagiaire à :<ul style="list-style-type: none"><li>- Organiser l'espace, gérer la parole des élèves, gérer le temps,</li><li>- S'adapter aux situations imprévues,</li><li>- Évaluer l'atteinte de ses objectifs et remédier aux difficultés repérées.</li></ul></li><li>&gt; Aider à la prise en compte de la diversité du public scolaire et à la pratique d'une pédagogie différenciée.</li><li>&gt; Faire connaître les dispositifs permettant de personnaliser les apprentissages (AP, ATP, PPRE, accompagnement éducatif, dispositifs pour les élèves à besoins éducatifs particuliers...).</li><li>&gt; Apprécier l'intégration des compétences transversales (créativité, responsabilité et collaboration).</li></ul>
P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Identifier la capacité du stagiaire à :<ul style="list-style-type: none"><li>- Établir un climat serein et propice au travail, dans un esprit à la fois de bienveillance et d'exigence vis-à-vis de tous les élèves,</li><li>- Connaître et faire appliquer les principes de sécurité dans les situations d'enseignement,</li><li>- Construire des stratégies pédagogiques en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves,</li><li>- Faire face à d'éventuels conflits dans le cadre réglementaire de l'établissement, de façon explicite, avec équité et en relation avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et éducative,</li><li>- Communiquer dans une relation de confiance avec les familles.</li></ul></li></ul>
P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Aider à la mise en place d'une évaluation positive qui valorise les compétences des élèves et leur permette de mesurer leur degré d'acquisition et leurs progrès.</li><li>&gt; Apprécier la mesure faite par le stagiaire des écarts entre les objectifs visés et les acquis des élèves, ainsi que la pertinence des outils utilisés et aider à la construction de remédiations.</li><li>&gt; Identifier comment le stagiaire prend en compte les projets d'orientation des élèves et l'aider le cas échéant.</li></ul>

# Annexe 4. Auto-positionnement du stagiaire

## Aide à l'auto-positionnement du stagiaire et propositions éventuelles de formation

À remplir par la tutrice / le tuteur d'établissement avec son stagiaire en octobre et sous couvert du chef d'établissement, pour la réunion tuteurs établissement - tuteur INSPE - inspecteur de novembre.

À rapporter le jour de la réunion des équipes plurielles de novembre.

Nom et prénom du stagiaire :

Établissement d'affectation :

Nom et prénom de la tutrice / du tuteur d'établissement :

Objectifs :

1. Faire un point formel en début de parcours sur les compétences professionnelles du stagiaire dans le cadre du stage en responsabilité :
  - a. Par un auto-positionnement de sa part ;
  - b. Par des échanges suite à cet auto-positionnement avec le tuteur et si possible le chef d'établissement.
2. Orienter la suite de l'année.

### Auto-positionnement du stagiaire sur les compétences professionnelles

Auto-positionnement sur les compétences professionnelles P3, P4 (priorisées en début d'année), P1, P2 et P5 ainsi que sur les compétences communes : 1, 2, 6 et 10 (cf. livret d'accompagnement du stagiaire 2018-2019).

Les autres compétences communes peuvent également faire l'objet d'une réflexion.

- I Insuffisant : compétence non maîtrisée qui crée une difficulté dans l'exercice du métier.
- AD À développer : compétence fragile qui doit être travaillée.
- S Satisfaisant : compétence acquise, maîtrisée.
- R Remarquable : compétence très bien maîtrisée qui constitue un point fort de la professionnalité de l'enseignant.

### Compétences communes à tous les professeurs

	Niveau d'acquisition			
	I	AD	S	R
P.1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique				
P.2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement				
P.3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves				
P.4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves				
P.5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves				
Remarques de la tutrice / du tuteur d'établissement après échanges avec le stagiaire :				

# Annexe 4. Auto-positionnement du stagiaire

## Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

	Niveau d'acquisition			
	I	AD	S	R
CC1 Faire partager les valeurs de la République				
CC2 Inscrire son action dans le cadre réglementaire de l'école				
CC6 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques				
CC10 Coopérer au sein d'une équipe				
Autres compétences communes du référentiel mises en avant par l'enseignant Précisez :				
Précisez :				
Remarques de la tutrice / du tuteur d'établissement après échanges avec le stagiaire :				
Visa et avis éventuel du chef d'établissement :				
Signature du chef d'établissement :				

Référence : référentiel de compétences professionnelles (arrêté du 01.07.2013, BOEN n° 30 du 25 juillet 2013).

## Orientations pour la suite de l'année / points à travailler suite à la réunion des équipes plurielles de novembre

Si des difficultés sont constatées dans la gestion de classe et/ou dans la construction de la posture professionnelle (compétences CP4, CC1, CC6), le professeur stagiaire pourra participer aux formations proposées par l'EAFC (deux journées) cocher la case dans ce cas.

Signatures			
Le stagiaire	La tutrice / le tuteur d'établissement	L'inspecteur	Le chargé d'études M2 de l'INSPE ou son représentant

## Annexe 5 - Outil d'accompagnement : descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier

### Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Compétence	Composante de compétence	1	2
<b>1. Faire partager les valeurs de la République</b>	<p>☐ Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations.</p> <p>☐ Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.</p>	<p>Fait circuler la parole en veillant à l'expression de chaque élève et au respect mutuel.</p> <p>Sait distinguer, dans les propos des élèves, ce qui relève de leur libre expression et ce qui, parce que contraire aux valeurs portées par l'école, appelle une correction explicative.</p>	<p>Organise des débats argumentés et commence, lorsque la situation s'y prête, à déléguer les rôles d'animation et de modération.</p> <p>Suscite le questionnement et la mise à distance des opinions exprimées.</p>
<b>2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école</b>	<p>☐ Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.</p> <p>☐ Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels de l'éducation.</p>	<p>Respecte les obligations professionnelles, notamment en termes de ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance.</p>	<p>Explicite aux élèves, aux parents, aux partenaires le sens et les enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'institution scolaire ;</li> <li>- du projet pédagogique et éducatif de l'école ou de l'établissement.</li> </ul>
<b>3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage</b>	<p>☐ Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.</p> <p>☐ Connaître les processus et mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.</p> <p>☐ Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'action éducative.</p>	<p>S'appuie sur les connaissances en psychologie ainsi que sur des observations objectivées pour ajuster son action auprès des élèves.</p> <p>Veille à leur faire verbaliser leurs démarches et leur raisonnement.</p>	<p>Recueille les diverses procédures mises en œuvre par les élèves, les analyse et aide ces derniers à les améliorer.</p>

<p><b>4. Prendre en compte la diversité des élèves</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☐ Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.</li> <li>☐ Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.</li> <li>☐ Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.</li> </ul>	<p>Tient compte de la diversité des représentations, des rapports aux savoirs et des modes d'apprentissage pour proposer des réponses variées.</p> <p>Repère, dans un comportement d'élève, les signes de difficultés ; s'interroge sur leur nature et prend appui sur les personnes ressources.</p>	<p>Organise son action en prenant appui sur la diversité des élèves pour créer des dynamiques collectives.</p> <p>Repère les points d'appui de chaque élève pour construire une ou des démarches d'apprentissage appropriées.</p> <p>Contribue à la mise en œuvre de projets ou de dispositifs spécifiques s'intégrant dans un cadre institutionnel et répondant à la diversité des situations.</p>
<p><b>5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☐ Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.</li> <li>☐ Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</li> <li>☐ Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.</li> <li>☐ Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.</li> </ul>	<p>Recueille des informations sur les acquis des élèves pour construire la progressivité des apprentissages.</p> <p>Aide l'élève à construire des compétences et valorise les progrès réalisés pour asseoir la confiance en soi.</p> <p>Soutient l'ambition de tous les élèves par une pédagogie de l'encouragement.</p>	<p>Prend part aux actions de l'équipe et de la communauté éducative sur l'orientation.</p>
<p><b>6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☐ Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.</li> <li>☐ Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.</li> </ul>	<p>Veille à ce que son attitude et son langage ne soient pas discriminatoires et ne fassent pas obstacle à l'apprentissage et au développement de la confiance en soi.</p>	<p>Participe au bien-être et à la construction de l'estime de soi par des commentaires valorisant les progrès.</p> <p>Participe à sa mesure dans un projet éducatif à l'échelle de la classe, de l'école, de l'établissement.</p>

	<p>☒ Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.</p> <p>☒ Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.</p> <p>☒ Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.</p> <p>☒ Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.</p> <p>☒ Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.</p> <p>☒ Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.</p>	<p>Pose et maintient les conditions et les règles d'une vie collective fondée sur le respect mutuel.</p> <p>Distingue l'identité numérique professionnelle de l'identité personnelle qui relève de la sphère privée.</p>	<p>Développe des méthodes de travail qui donnent de l'autonomie et propose des activités qui favorisent la prise de responsabilité.</p> <p>Intègre dans ses démarches la lutte contre les discriminations.</p>
<p><b>7. Maîtriser la langue française à des fins de communication</b></p>	<p>☒ Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.</p> <p>☒ Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.</p>	<p>S'exprime avec clarté et précision à l'oral et à l'écrit en prenant en compte son interlocuteur.</p> <p>Utilise un niveau de langue compatible avec la posture attendue d'un référent éducatif.</p>	<p>Utilise le vocabulaire spécifique aux différentes situations scolaires.</p> <p>Est attentif aux messages verbaux et non verbaux de l'élève pour l'encourager à s'exprimer avec justesse.</p>
<p><b>8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier</b></p>	<p>☒ Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.</p>	<p>Utilise une langue étrangère en tant que de besoin.</p>	<p>S'appuie sur les langues et les cultures pour développer la curiosité et l'ouverture aux autres.</p>

	<p>☑ Participer au développement d'une compétenceinterculturelle chez les élèves.</p>		<p>S'intéresse aux programmes et aux projets européens et internationaux.</p>
<p><b>9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier</b></p>	<p>☑ Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.</p> <p>☑ Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.</p> <p>☑ Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'Internet.</p> <p>☑ Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.</p>	<p>Identifie et organise les ressources numériques nécessaires à l'exercice de son métier.</p> <p>Aide l'élève à chercher, à sélectionner des informations sur Internet.</p> <p>Connaît et utilise les services et ressources institutionnels pour s'informer, communiquer, se former.</p>	<p>Exerce une veille documentaire</p> <p>Sélectionne les ressources et les supports les plus appropriés dans la préparation de ses séances.</p> <p>Initie les élèves à la pluralité des supports et des ressources.</p> <p>Aide l'élève à structurer l'information recueillie.</p> <p>Intègre à une activité une modalité de travail numérique qui améliore l'implication – individuelle et collaborative – des élèves dans leurs apprentissages.</p> <p>Contribue aux travaux en équipe via des espaces numériques dans le cadre de sa formation ou de l'exercice de son métier.</p>
<p><b>10. Coopérer au sein d'une équipe</b></p>	<p>☑ Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.</p> <p>☑ Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.</p> <p>☑ Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.</p>	<p>Trouve sa place au sein des équipes, contribue à sa mesure au travail d'équipe.</p> <p>Identifie et sollicite les personnes ressources pour assurer la cohérence du parcours de l'élève.</p> <p>En lycée technique et professionnel, prend l'attache du chef de travaux pour l'organisation des activités.</p>	<p>S'investit de façon constructive dans les différents collectifs.</p> <p>S'implique avec les différents acteurs de l'école ou de l'établissement dans l'accompagnement du parcours de l'élève.</p>

<p><b>11. Contribuer à l'action de la communauté éducative</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.</li> <li>☑ Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.</li> <li>☑ Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.</li> <li>☑ Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.</li> </ul>	<p>Identifie le rôle et l'action des différents membres de la communauté éducative de l'école ou de l'établissement.</p> <p>S'informe sur le fonctionnement et le contenu des liaisons inter-cycles et inter-degrés, et participe aux réunions dans la mesure du possible.</p>	<p>S'implique en collaboration avec les autres membres de la communauté éducative dans le projet d'école ou d'établissement.</p>
<p><b>12. Coopérer avec les parents d'élèves</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.</li> <li>☑ Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.</li> <li>☑ Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.</li> </ul>	<p>Organise un dialogue bienveillant avec les parents fondé sur l'écoute réciproque.</p> <p>Informe les parents des progrès et des résultats de leur enfant en veillant à leur intelligibilité.</p>	<p>Explicite auprès des parents ses attentes, ses démarches pédagogiques et ses propositions d'actions.</p>
<p><b>13. Coopérer avec les partenaires de l'école</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.</li> <li>☑ Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.</li> </ul>	<p>Identifie les principaux partenaires de l'école ou de l'établissement, leurs ressources et leurs fonctions respectives.</p>	<p>Contribue à sa mesure à la mise en œuvre d'un projet partenarial en pensant l'articulation de son rôle et de celui des partenaires.</p>

	<p>☐ Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.</p>		
<p><b>14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</b></p>	<p>☐ Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.</p> <p>☐ Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.</p> <p>☐ Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.</p> <p>☐ Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.</p>	<p>Repère, dans l'observation de la pratique du tuteur et les échanges avec les collègues, des éléments à expérimenter.</p> <p>Construit des liens entre des situations professionnelles vécues et observées et des savoirs théoriques ; ajuste sa pratique en conséquence.</p>	<p>Conduit une analyse de son activité seul, en entretien et/ou en collectif de travail pour ajuster ses pratiques.</p> <p>S'engage à suivre une formation, à mettre en œuvre une expérimentation à l'échelle de l'école, de l'établissement.</p>

Compétences communes à tous les professeurs

Compétence	Composante de compétence	1	2
<b>P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</b>	<p>☑ Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.</p> <p>☑ Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.</p> <p>☑ Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.</p>	<p>Connaît les notions clés de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement ou d'activités pour les cycles dans lesquels il enseigne.</p> <p>Connaît les exigences du socle commun et leur articulation avec les programmes.</p>	<p>Connaît les pré-requis nécessaires à l'appropriation des notions clés de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement, sait les expliciter avec des approches diversifiées.</p> <p>Construit des liens avec d'autres disciplines ou domaines d'enseignement.</p>
	<p><b>En particulier, à l'école</b></p> <p>☑ Tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire.</p> <p>☑ Ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</p>		
	<p><b>En particulier, au collège</b></p> <p>☑ Accompagner les élèves lors du passage d'un maître unique et polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.</p>		
	<p><b>En particulier, au lycée général et technologique</b></p> <p>☑ Articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.</p>	<p>Au lycée professionnel, veille à articuler les champs disciplinaires enseignés avec les temps de formation en milieu professionnel.</p>	
<b>P2 : Maîtriser la langue française</b>	<p>☑ Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.</p>	<p>Connaît et reconnaît les étapes du développement langagier d'un</p>	<p>Par un guidage bienveillant, est attentif à ce que les élèves</p>

<p><b>dans le cadre de son enseignement</b></p>	<p>☒ Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.</p> <p>☒ Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.</p>	<p>enfant.</p> <p>Adapte son langage et sa posture à l'âge des élèves et aux situations d'apprentissage.</p> <p>Construit des situations favorisant l'enrichissement de la langue des élèves.</p>	<p>s'expriment dans une langue correcte dans diverses situations de communication et d'apprentissage.</p> <p>Fait prendre conscience aux élèves de leurs erreurs et propose les reprises, les reformulations et les rétroactions nécessaires.</p>
	<p><b>En particulier, à l'école</b></p> <p>☒ Offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école.</p> <p>☒ Repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.</p>		
	<p><b>En particulier, au lycée professionnel</b></p> <p>☒ Utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.</p>		
	<p>apprentissages par des démarches appropriées.</p>	<p>- en formulant des objectifs, des consignes et des explicitations claires permettant aux élèves de s'engager dans les tâches d'apprentissage proposées.</p> <p>Utilise en complémentarité les supports de communication (tableau, vidéoprojecteur...).</p> <p>Est vigilant quant à la qualité du matériel servant à la réalisation des tâches.</p> <p>Prend conscience des écarts entre la conception et la mise en place effective de son enseignement et des activités d'apprentissage.</p>	<p>Favorise le plus souvent possible l'autonomie et la créativité des élèves.</p>

<p><b>En particulier, à l'école</b></p> <p>☒ Tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage.</p> <p>☒ Maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.</p>		
<p><b>En particulier, au lycée général et technologique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur.</li> <li>• Contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.</li> </ul>		
<p><b>En particulier, au lycée professionnel</b></p> <p>☒ Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques.</p> <p>☒ Entretenir des relations avec le secteur économique dont</p>	<p>Prend appui sur le référentiel d'activités et de certification pour construire la progression des apprentissages.</p>	

<p><b>P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☐ Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.</li> <li>☐ Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.</li> <li>☐ Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.</li> <li>☐ Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.</li> <li>☐ Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.</li> <li>☐ Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.</li> </ul>	<p>Met en place et maintient un cadre permettant un déroulement efficace des activités usuelles de la classe.</p> <p>Énonce et explicite l'objet des apprentissages.</p> <p>Donne un droit à l'erreur et évite l'effet stigmatisant.</p> <p>Dynamise les échanges entre les élèves.</p> <p>Repère et désamorce un comportement qui nuit au fonctionnement du groupe.</p> <p>Veille au respect des règles de sécurité.</p>	<p>Adopte une organisation spatiale et temporelle en fonction de l'âge des élèves et des activités proposées.</p> <p>Explicite les enjeux et les attendus,</p> <p>Utilise l'erreur dans les productions et les raisonnements des élèves comme un levier pour la construction des apprentissages, s'en sert pour ajuster et redéfinir ses objectifs pédagogiques et sa stratégie d'aide.</p> <p>Favorise la collaboration entre les élèves.</p> <p>Réagit de manière pertinente et proportionnée face à un comportement inapproprié.</p>
	<p><b>En particulier, à l'école</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☐ À l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires.</li> <li>☐ Adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage).</li> <li>☐ Apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages.</li> <li>☐ Gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment</li> </ul>	<p>À l'école maternelle, prend en compte la présence de l'Atsem pour prévoir l'organisation des activités et construire le cadre d'apprentissage.</p>	

	<p>dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux.</p> <p>☒ Gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.</p>		
	<p><b>En particulier, au lycée professionnel</b></p> <p>☒ Favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves.</p> <p>☒ Contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevés.</p> <p>☒ Mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.</p>		<p>Propose des conditions de travail proches de celles de la réalité professionnelle.</p>
<p><b>P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</b></p>	<p>☒ En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.</p> <p>☒ Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.</p> <p>☒ Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.</p> <p>☒ Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.</p> <p>☒ Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.</p> <p>☒ Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation</p>	<p>S'approprie les outils d'évaluation et les utilise de manière adaptée aux objectifs poursuivis et aux situations.</p> <p>Appuie ses évaluations sur des critères explicites et transparents.</p> <p>En Lycée professionnel, s'implique dans la mise en œuvre des contrôles en cours de formation.</p> <p>Utilise l'évaluation dans une démarche d'information des familles.</p>	<p>Repère les forces et les difficultés individuelles des élèves pour leur indiquer comment progresser et pour ajuster son enseignement.</p> <p>Varie les techniques et les modalités d'évaluation.</p> <p>Se questionne et échange avec ses collègues sur les pratiques d'évaluation, contribue à l'élaboration d'outils.</p> <p>Aide l'élève à prendre conscience de ses marges de progrès et développe progressivement l'auto-évaluation.</p>

La liste des observables n'est pas exhaustive et pourra être complétée tout au long de l'année.

**Nous vous souhaitons une excellente reprise !**